

Le domaine de la Futaie

Le Mans Métropole lance un appel à manifestation d'intérêt pour le domaine de la Futaie, écrin de nature à l'ouest du Mans. L'idée est de développer, entre ville et campagne, un carrefour dédié à l'innovation agricole et alimentaire.

Page modifiée le lundi 21 octobre 2024 • Données Le Mans Métropole

Contexte



© Le Mans Métropole

Sur plus de 20 hectares, Le Mans Métropole crée un lieu dédié à l'alimentation et l'agriculture à travers différents projets, avec plusieurs objectifs.

- Produire des produits sains,
- promouvoir l'innovation,
- valoriser les savoir-faire locaux,
- faire découvrir les enjeux de l'agriculture et l'alimentation à un public large - acteurs économiques, associatifs, privés et publics, habitants et touristes.

Localisation



Un écrin de nature aux portes de la ville.

© Le Mans Métropole

Situé sur les communes du Mans et de Rouillon, à seulement 3 km de la cathédrale Saint-Julien, le domaine de La Futaie offre un cadre protégé entre ville et campagne.



Le bâtiment principal, dit "le manoir".
© Le Mans Métropole

La communauté urbaine souhaite implanter un ou plusieurs projets, à vocation touristique ou d'accueil du public en lien avec l'agriculture et l'alimentation, sur une partie du site représentant 9,1 hectares. Ce secteur comprend les éléments suivants.

- Un manoir,
- une ancienne ferme,
- un parc paysager,
- un petit bois,
- des terres agricoles.



TÉLÉCHARGER : LA BROCHURE DE PRÉSENTATION
(pdf, 26 Mo)

Candidatures

Pour sélectionner les porteurs de projets intéressés, un appel à manifestation d'intérêt est ouvert **jusqu'au 19 décembre 2024**.

Calendrier prévisionnel

Date	Étape
Le 3 juillet 2024	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
De juillet à septembre	Visites sur site
Le 4 octobre 2024	Date limite pour poser des questions
Le 19 décembre 2024	Clôture des candidatures
Le 15 janvier 2025	Choix des candidatures admises à déposer une offre
Le 3 avril 2025	Remise des offres initiales
Début avril 2025	Auditions
Le 30 avril 2025	Remise des offres définitives

Pièces

Les porteurs de projets devront fournir les pièces décrites dans le cahier des charges.



TÉLÉCHARGER : LE CAHIER DES CHARGES

(pdf, 2 Mo)



TÉLÉCHARGER : L'ESTIMATIF DU COÛT DES TRAVAUX

(pdf, 484 ko)



TÉLÉCHARGER : L'EXTRAIT DU PLU

(pdf, 7 Mo)



TÉLÉCHARGER : LES PHOTOS ET PLANS DU DOMAINE

(pdf, 5 Mo)

Nous mettons à votre disposition deux types de lettre de candidature, l'une pour une candidature individuelle, l'autre pour un groupement.



TÉLÉCHARGER : LA CANDIDATURE INDIVIDUELLE

(docx, 61 ko)



TÉLÉCHARGER : LA CANDIDATURE GROUPÉE

(docx, 63 ko)

1000

mètres carrés

C'est la surface utile du bâtiment principal, dit "le manoir".

Initiative

Depuis 2023, l'association Tarmac exploite **la Ferme métropolitaine**, 4000 m² de serres froides multichapelles en agriculture biologique. Les légumes produits sont à destination des restaurants collectifs - crèches, écoles, Ehpad - de la métropole.

Ce chantier d'insertion, d'une vingtaine de personnes, exploite également des parcelles agricoles situées à proximité pour la création de paniers de légumes à destination des citoyens.

La production est préparée et stockée dans des bâtiments agricoles sécurisés avant d'être livrée.

PLUS LOIN

Vous avez un projet en lien avec l'agriculture et/ou l'agroalimentaire ? Vous cherchez des terres, des bâtiments, des laboratoires ou des bureaux ? Contactez-nous !